

**TRANSFORMATION ECONOMIQUE DES PAYS MEMBRES DE LA SADC :
ANALYSE DES DETERMINANTS D'INSERTION AUX CHAINES DE VALEUR
REGIONALES MANUFACTURIERES DU CUIVRE ET DU COBALT**

AMURI N'SIMBO ASSUMANI

Chef de Travaux à l'Université de Likasi et Doctorant en Economie Internationale à l'Université de
Lubumbashi/Haut-Katanga-RDC

RESUME

Cet article a procédé à l'analyse des déterminants d'insertion aux chaînes de valeur régionales manufacturières du cuivre et du cobalt des pays membres de la SADC, riches en ressources naturelles, particulièrement, au regroupement RDC-Zambie-Namibie, pays producteurs de ces deux minerais. Cette analyse scientifique montre que 4 déterminants d'insertion aux Chaînes de valeur ont été validés, à savoir : le capital humain, la taille de l'économie, les investissements directs étrangers ainsi que la distance par rapport au marché. Ces derniers constituent des principaux leviers à la disposition des pays membres de ce regroupement afin que la sous-région réussisse sa transformation économique. Leur coopération interétatique sera un atout de taille en guise d'une stratégie impérative et efficace, en vue de faciliter la complémentarité commerciale entre partenaires liés à un avantage comparatif donné, afin de s'insérer utilement à la mondialisation ainsi qu'à consolider aussi bien la création de la valeur ajoutée manufacturière que la création d'emplois au sein de la sous-région, à partir de la synergie impulsée par ladite coopération.

Mots-clés : Transformation économique, chaînes de valeur régionales, coopération interétatique.

SUMMARY

This article analyzed the determinants of insertion in the regional copper and cobalt manufacturing value chains of SADC member countries, kneaded in natural resources, exceptionally, in the group of states DRC-

Zambia-Namibia, producer countries of these two ores. This scientific analysis attests that four determinants of integration into value chains have been validated, in particular: human capital, the size of the economy, foreign direct investments as well as the distance to the market. These determinants constitute the main levers at the whim of the Member States of this grouping with the aim of the sub-region achieving its economic transformation. Their inter-state cooperation will be a major boon in the perspective of an imperative and effective strategy, with a view to making possible the commercial complementarity between partners linked to a given comparative benefit, in order to be usefully inserted in the process of globalization and consolidate the creation of added value than the creation of jobs in the sub-region, from the synergy arising from said cooperation.

Keywords : *Economic transformation, regional value chains, interstate cooperation.*

INTRODUCTION

Les pays africains font face, depuis leurs indépendances, à de nombreux défis dans leur quête de développement, parmi lesquels la question de la transformation de leurs économies. Nul n'est besoin de rappeler la vulnérabilité ainsi que la fragilité auxquelles sont aux prises les différentes économies du continent, et ceux de la SADC, particulièrement, à cause de l'absence de la transformation de leurs économies, structurellement, rentières.

En effet, le fondement de la problématique de la transformation économique remonterait depuis les années 30, au cours desquelles les économies des pays d'Amérique latine, au départ rentières, avaient subies les effets négatifs de la chute spectaculaire des cours des matières premières. De nos jours, avec l'avènement du contexte de la mondialisation ainsi que celui de l'intégration régionale, cet article analyse de nouvelles perspectives que ces deux phénomènes intimement liés offrent ou impliquent sur la question de la transformation économique en faveur des pays membres de la SADC. Signalons que cette problématique qui tire, au départ, son fondement dans le commerce international a été également reprise et analysée, plus tard, en économie du développement.

De façon générale, le problème de la transformation économique étant une caractéristique majeure du continent africain, à l'échelle de la sous-région SADC, elle concerne toutes les économies, bien qu'à des degrés divers et se présente comme « un problème d'action collective », n'épargnant aucun pays membre.

Parmi les enjeux majeurs, au cœur de cette problématique, en ce 21^e siècle, réside d'une part, non seulement, la capacité des acteurs économiques de la sous-région à relancer le commerce intra-zone, mais également, à se tailler une meilleure place dans le commerce mondial ; et d'autre part, la nécessité de création de valeur ajoutée manufacturière et d'emplois, à travers les chaînes de valeur globales ou régionales, en vue de répondre aux préoccupations du développement de la sous-région.

En réalité, une insertion réussie dans les chaînes de valeur régionales (CVR) au sein de la SADC, sachant que ses avantages comparatifs demeurent marqués, principalement, dans les ressources naturelles (secteurs agricole et minier), permettrait ainsi d'estomper l'effritement de la valeur manufacturière qui sévit dans cette sous-région depuis bientôt trois décennies.

Des organisations internationales¹ sont unanimes que l'industrie extractive (cuivre, cobalt,...) peut véritablement soutenir le processus de la transformation des économies africaines, dans le cas d'espace, au sein de la SADC, à travers l'industrie manufacturière. Cette position des organisations internationales n'a fait que renforcer le diagnostic sévère des Chefs d'Etats et de gouvernement de cette sous-région.

Pour leur part, les Chefs d'Etats et de gouvernement notent depuis 2015, lors du 34^e sommet de leur organisation, qu' : « en dépit des efforts soutenus et consentis pour stimuler le commerce dans la région, par le biais de la Zone de libre-échange de la SADC, la valeur du commerce intra-SADC est restée très faible, évaluée à 17% seulement du commerce total de la SADC.

¹ BAD, OCDE et PNUD.

Les exportations de la région sont dominées par des produits non transformés ou insuffisamment transformés provenant principalement des secteurs agricole et minier, à rendement de très faible valeur. La SADC continue à exporter des produits agricoles non transformés, ce qui leur rapporte à peu près 10% de la valeur potentielle des produits ».²

Du point de vue théorique, deux positions diamétralement opposées s'affrontent dans la littérature économique récente sur l'ancrage théorique de la question de la transformation économique d'un pays ou d'une région entière. Ce qui constitue un dilemme qui ne facilite pas la tâche afin de lever l'option sur l'orientation de la stratégie de la transformation économique à suivre dans un pays ou dans les CER³, à l'instar de la SADC, de la CEDEAO ou encore de la CEEAC, caractérisées par leur abondance en ressources naturelles diverses.

La première stratégie de la transformation économique est expliquée par les écoles qui s'opposent à l'idée de la conformité aux avantages comparatifs.⁴ Ainsi, nous retrouvons les écoles, notamment structuraliste, de la dépendance, de la modernisation ainsi que celle de l'intégration qui soutiennent ladite stratégie. Pour ces écoles, une bonne stratégie de la transformation économique passe par l'éloignement des avantages comparatifs du pays ou de la région dans le processus de l'industrialisation. Cette stratégie est soutenue par Chang qui se présente comme l'un des chefs de file.⁵

² SADC, Stratégie et feuille de route pour l'industrialisation de la SADC, 2015.

³ CER : Communauté Economique Régionale (SADC, COMESA, CEA, CEDEAO...etc.).

⁴ Selon Lin, dans son approche de la nouvelle économie structurelle (NES), l'avantage comparatif d'un pays se rapporte à un contexte où les industries nationales répondent aux quatre conditions suivantes : elles exploitent de manière intensive les facteurs de production abondants et relativement peu coûteux dont dispose le pays ; leurs produits couvrent de vastes marchés intérieurs ; chaque secteur forme un pôle industriel et chaque secteur industriel bénéficie d'un marché intérieur concurrentiel.

⁵ CHANG H.J. *Is industrial policy and economic transformation*, Oxford University Press, 2015, pp.30-52.

Par contre, la deuxième stratégie de la transformation économique est soutenue par les écoles classiques et néo-classiques ainsi que la nouvelle économie structurelle (NES). Pour les défenseurs de cette stratégie, les avantages comparatifs constituent les principaux facteurs pour tout pays ou toute région qui cherche à bâtir une industrie compétitive mondialement.⁶

C'est pourquoi, selon Lin qui est le chef de file de cette stratégie, la notion des avantages comparatifs (AC) est au cœur de la stratégie d'industrialisation prônant la conformité aux avantages comparatifs.

Dans la présente analyse, nous allons nous inspirer des conclusions de travaux de Goldstein⁷ ainsi que d'Opara.⁸ Ces deux auteurs constatent que l'attractivité des investissements étrangers, au sein de la sous-région SADC⁹, est la résultante des avantages comparatifs de différents pays membres, excepté l'Afrique du Sud qui accueille les investissements étrangers dans les divers secteurs au sein de son économie. C'est pourquoi nous retenons le capital naturel de cette sous-région, particulièrement le cuivre et le cobalt que partage le regroupement RDC-Zambie-Namibie comme une donnée et surtout, un facteur décisif de la stratégie de CVR manufacturières au sein de la SADC.

Par ailleurs, l'objet poursuivi dans cet article consiste à analyser les déterminants de l'insertion aux chaînes de valeur régionales de la RDC et tout son regroupement, RDC-Zambie-Namibie, en vue d'une éventuelle stratégie de la transformation économique, pouvant s'appuyer sur leurs avantages comparatifs, dans un schéma d'intégration régionale, à travers un nouveau mode de production, dans l'économie mondialisée.

⁶ LIN J.Y., *New structural economics: A framework for rethinking development and policy*, Washington, 2012.

⁷ GOLDSTEIN A., *Intégration régionale, IDE et compétitivité en Afrique australe*, Centre de développement de l'OCDE, édition de l'OCDE, 2004.

⁸ OPARA O., « L'impact de la dynamique de l'intégration régionale sur les pays de la SADC : une analyse théorique et empirique », Thèse de doctorat en Sciences Economiques, Université Montesquieu-Bordeaux IV, 2009, Inédit.

⁹ SADC : Communauté de développement de l'Afrique australe. Elle est constituée de 16 pays membres : RSA, RDC, Zambie, Namibie, Iles Maurice, Botswana, Eswatini, Angola, Malawi, Zimbabwe, Madagascar, Iles Comores, Tanzanie, Mozambique, Iles Maurice et Iles Seychelles.

Cela étant, deux questions fondamentales sont au centre de cette étude. *Primo*, étant donné que la question de la transformation économique de la sous-région est un problème d'action collective, quels sont ses déterminants validés au sein de la zone SADC ? *Secundo*, quelles sont les interprétations statistiques ainsi que les implications de politiques économiques ?

En se fondant sur les modèles des avantages comparatifs, de Melitz et sur celui de commerce des tâches, il y a lieu de retenir deux groupes des déterminants ci-après : les caractéristiques macroéconomiques déterminant les coûts des exportations communs à toutes les firmes exportatrices (voire les variables géographiques et d'ouverture) et les caractéristiques déterminant le niveau de productivité sectorielle des firmes représentatives.

De ce qui précède, nous anticipons que les variables taille de l'économie, le capital humain, les infrastructures, le capital naturel, les investissements étrangers ainsi que la distance par rapport au marché sont des déterminants de la transformation économique au sein de l'espace SADC.

S'agissant du plan de cet article, nous abordons les points ci-après : intégration régionale et problème d'action collective au sein de la SADC ; transformation économique de la SADC à l'heure de la mondialisation ; déterminants, interprétations statistiques et implications de politiques économiques au sein de la SADC.

I. INTEGRATION REGIONALE ET PROBLEME D'ACTION COLLECTIVE AU SEIN DE LA SADC

De l'approche de Viner J. à l'approche combinée de l'intégration régionale de Guilhot, en passant par l'approche de Myrdal. G, Timbergen, Balassa. B., Kitamura, Hugon. P.¹⁰, Soderbaum, l'éternelle préoccupation des pays membres dans différents processus d'intégration demeure la question de développement au sein de regroupement d'Etats. Toutefois, chaque approche permet de rendre compte d'une situation de figure donnée.

¹⁰ HUGON P., « Les économies en développement au regard des théories de la régionalisation », dans *Revue Tiers Monde*, Vol JXIII, n°169, 2002, pp. 9-25.

En effet, Kébabdjian note qu'il existe différentes approches théoriques sur la question d'intégration, cependant, chacune d'elle ne traite qu'un seul aspect d'intégration. C'est le cas notamment de la théorie des Unions douanières de Viner qui se focalise sur le volet commercial de l'intégration, la théorie des Zones monétaires optimales (ZMO) de Mundell sur le volet monétaire et le Fédéralisme fiscal d'Oates sur la politique fiscale commune et la redistribution des fonds prélevés.

Dans la présente étude, nous nous focalisons sur le volet commercial de l'intégration. Contrairement aux travaux pionniers réalisés sur l'aspect commercial pur, notre article aborde la question de la transformation économique au sein de l'espace SADC et singulièrement sur le regroupement RDC-Zambie-Namibie, trois pays membres de cette organisation australe qui partagent le cuivre et le cobalt comme avantages comparatifs. Etant donné que cette question de la transformation économique au sein de cet espace constitue un problème d'action collective, l'approche combinée d'intégration régionale sera mise à profit pour analyser le phénomène sous étude.

I. 1. Approche combinée et intégration économique au sein de l'espace SADC

L'approche combinée de l'intégration régionale est une réponse à certaines limites majeures que présentent de nombreuses approches d'intégration comme celle de Balassa et de Viner. Ces différentes limites sont observées non seulement dans la comparaison de différents processus, mais également dans la façon de saisir la réalité politique, une dimension que l'économie internationale ne peut expliquer.

En effet, l'approche combinée vise à prendre en compte, non seulement la réalité économique d'un processus d'intégration, mais également son interaction avec la réalité institutionnelle. Le souci majeur de cette démarche étant, surtout, celui de clarifier les différents termes employés dans la littérature, à savoir : la régionalisation, le régionalisme et l'intégration économique régionale afin d'aider à qualifier les processus régionaux et, par la suite, les positionner les uns par rapport aux autres au vue de leur diversité foisonnante.

L'avantage fondamental de l'approche combinée est donc celui de révéler l'importance de la diversité des réalités économiques et institutionnelles régionales et permettre ensuite de choisir une démarche capable de rendre compte de celle-ci.

Il s'est ainsi avéré que la voie de la complémentarité entre l'Economie politique internationale (EPI) et l'Economie Internationale semble susceptible de rendre intelligible la complexité de ces processus régionaux. Rappelons ici que l'économie internationale possède des multiples outils statistiques (part du commerce intra régional, indice d'intensité, taux de croissance, modèle de gravité, part de la valeur ajoutée manufacturière...) pour qualifier de façon empirique la réalité économique régionale.

Cependant, l'économie internationale ne permet pas de rendre compte du processus d'intégration régionale dans sa globalité. En réalité, elle ne permet surtout pas d'intégrer les rapports de puissance à l'analyse dudit processus. Or, dans un monde où les relations entre pays au sein des Communautés Economiques Régionales (CER) sont hiérarchisées et asymétriques, les constructions institutionnelles reflètent ces rapports de force, notamment à travers leur configuration ou leur approfondissement.

En intégrant dans leurs problématiques les relations de pouvoir, Figuière et Guilhot ainsi que Vanel, d'une part, l'Economie politique internationale permet de compléter la boîte à outils de l'économie internationale par une analyse de la réalité institutionnelle des processus régionaux. D'autre part, bien que cette démarche se focalise sur le fait international, elle peut être appliquée à l'échelle régionale, partant de l'hypothèse que le fait régional peut être considéré comme un cas particulier des relations internationales, dès lors que les relations entre pays ne se situent pas dans un cadre bilatéral et qu'une proximité géographique entre ces pays est révélée.

Le choix de cette approche combinée pour le cas de la SADC est motivé notamment par plusieurs facteurs, parmi lesquels le poids de la dimension politique qui pèse sur le rapport de puissance entre les 16 pays membres aux différentes réalités (niveau de développement, poids

démographique, militaire et autres très différents) dans cette organisation, y compris sur la question de la transformation économique avec toutes ses conséquences. Nyahoho E. et al. insistent sur l'importance du fondement politique de différents processus d'intégration dès leur création.

Par ailleurs, Hugon¹¹ note que la mondialisation s'accompagne d'un grand nombre de processus régionaux aux formes très variées. Parmi tous les processus d'intégration régionale, l'Union Européenne, processus le plus ancien et le plus avancé, fait souvent figure de modèle à suivre. Les analyses, portant sur les autres régions, s'appuient souvent sur des comparaisons avec ce « modèle », mettant plus ou moins en évidence le retard ou les étapes à réaliser pour atteindre une intégration plus poussée. Ces analyses font alors référence, implicitement ou explicitement, à la typologie de Balassa, qui met en évidence cinq étapes dans la construction régionale.¹²

L'analyse de la diversité des processus régionaux ne peut pas se contenter seulement d'une mise en évidence des différences entre les divers accords en cours, elle doit aussi incorporer une analyse de la réalité économique. En effet, du point de vue des économistes, les processus régionaux recouvrent, concomitamment ou non, deux types de réalités qu'il convient d'élucider dans les lignes qui suivent, « la réalité économique » et « la réalité institutionnelle », en d'autres termes, l'économie et les institutions qui encadrent les pratiques. Ainsi deux variables majeures sont considérées par l'approche combinée de l'intégration.

I. 1. 1. Economie : premier pilier de la réalité régionale

Si un processus régional se traduit par une réalité économique, c'est-à-dire, si les flux économiques (biens, services, investissements directs, facteurs de production, monnaie) entre les pays d'une zone se caractérisent par une « concentration », soit une intensification plus que proportionnelle à celle engendrée par les flux entre ces pays et le RDM, alors on considérera qu'il existe un processus de « régionalisation » au sein de cette zone.

¹¹ HUGON P., *Art. cit.*

¹² Les cinq étapes de l'approche de Balassa sont : la Zone de Libre-Echange, l'Union Douanière, le Marché Commun, l'Union Economique et Monétaire et l'Union Politique.

Pour Siroën¹³, la régionalisation signifie que « les relations économiques sont plus intenses entre les pays qui appartiennent à une même grande zone géographique (...) qu'avec le reste du monde » alors que pour Krugman¹⁴, « c'est une zone à l'intérieur de laquelle, en l'absence de barrières aux échanges et d'accords de préférence, les échanges seraient plus intenses qu'avec le reste du monde ». Il part donc de l'hypothèse que si les coûts de transport sont prohibitifs, les pays appartenant à une même zone géographique ou au même continent, commercent entre eux et ce, même en l'absence d'accords régionaux.

Le renouveau des travaux empiriques s'appuyant sur les modèles de gravité vont aussi dans ces sens. Ces études considèrent avant tout que la régionalisation est le produit d'un phénomène structurel lié à un ensemble de facteurs de proximité : l'importance des coûts de transport, la similitude des goûts, des modes de consommation, les liens culturels, historiques et linguistiques, la similarité des systèmes politiques, des structures économiques, des niveaux de vie et des politiques commerciales... C'est dans cette perspective que la régionalisation est dite « naturelle » ou est qualifiée d'« intégration naturelle ».

La réorganisation régionale des unités de production ou des firmes est aussi un élément à prendre en compte pour expliquer cette concentration des relations économiques au sein d'une région. Pour reprendre les propos de Nicolas¹⁵, « la régionalisation correspond (...) à l'émergence de structures d'interdépendance plus poussées entre diverses économies d'une même région et résulte ce faisant de stratégies conçues à l'échelle régionale par les firmes ». C'est dans ce schéma que la SADC a décidé de réorganiser les relations entre les firmes multinationales et les agents économiques de cette sous-région dans l'optique d'insertion aux chaînes de valeur régionales, en

¹³ SIROËN J.M., *L'ouverture commerciale est-elle mesurable ?*, XI^e colloque bisannuel du GDR du CNRS, Economie et finance internationales, juin 2000.

¹⁴ KRUGMAN P., *Regionalism versus Multilateralism : Analytical notes*, in MELO J. et PARRAGANGA A. (eds), *New dimensions in regional integration*, Cambridge University Press, New York, 1993.

¹⁵ NICOLAS F., « Mondialisation et Intégration régionale, des dynamiques complémentaires. Comprendre l'économie », dans *Cahiers français*, n° 317, 2008.

vue de résoudre le problème de la transformation économique à partir des avantages comparatifs de différents pays membres.

Ainsi, les firmes multinationales sont en train d'être appelées à mettre en place au niveau sous régional une stratégie de segmentation des processus productifs, en s'appuyant sur les différents avantages comparatifs proposés par les pays membres d'une même zone. Dans le cas de cet article, le cuivre et le cobalt ont été retenus en tant qu'avantages comparatifs de la RDC-Zambie-Namibie.

Cette appropriation de l'espace régional par les firmes renforcerait les relations économiques entre les pays de la SADC. L'analyse menée par Deblock¹⁶ va également dans ce sens, en affirmant qu'en combinant la proximité géographique des pays et les stratégies d'entreprises, on peut avoir un bon aperçu des facteurs explicatifs de la régionalisation, tout en échappant au seul déterminisme géographique.

I. 1. 2. Coordination institutionnelle : second pilier de la réalité régionale

Le terme « régionalisme » sera mobilisé ici pour qualifier le pilier institutionnel de l'intégration régionale. Il ne constitue pas un phénomène récent, puisque les Etats se sont toujours efforcés de réduire, voire d'éliminer sur une base mutuelle les obstacles qui entravaient leurs échanges. C'est dans ce cadre qu'un accord de zone de libre-échange existe au sein de la SADC en vue de relancer le commerce intra-zone. C'est dans la même optique que le protocole de commerce de 1996 de cette sous-région a été lancé vers 2000 au sein de ladite sous-région.

Ces derniers siècles, quatre vagues de régionalisme ont été signalées dans l'étude de Laetitia : la première soulignée par Fritz Machulps montre que les empires coloniaux se sont constitués à partir d'accords commerciaux ; la seconde, protectionniste, pendant l'entre-deux guerres, caractérisée par les préférences régionales de l'époque qui ont eu pour conséquences de fragmenter le monde en blocs fermés, ancrés sur les empires coloniaux en

¹⁶ DEBLOCK C., *Régionalisme économique et mondialisation : Que nous apprennent les théories ?*, Document du travail, CEIM, Octobre 2008, p. 17.

favorisant le détournement de commerce et de réduire les relations multilatérales ; la troisième, incompatible à la mondialisation, elle a été suivie de nombreux accords régionaux signés à la suite de l'Union douanière européenne de 1957 et la quatrième vague libre-échangiste, qualifiée de renouveau se développe depuis une vingtaine d'année. L'augmentation du nombre d'accords ainsi que l'accroissement des champs d'application constitue la caractéristique majeure de cette dernière vague.

A partir de ces différentes vagues, une définition assez générale du régionalisme peut être esquissée. Il peut ainsi être considéré comme « une construction politique menée par les Etats en vue de coordonner leurs relations ».¹⁷ Cette coordination peut se définir comme « les procédures qui rendent compatibles les plans d'unités économiques élémentaires ou qui obligent celles-ci à modifier ces plans au cours du temps ».

En fait, se référant à la notion de bien public régional (BPR¹⁸), c'est dans cette logique que les pays membres de la SADC avaient décidée de la coordination de leurs politiques industrielles depuis la décennie 90. A ce jour, ils sont appelés à créer un régime régional dans ledit secteur de l'économie de leur sous-région afin d'impulser leur transformation économique.

Outre le fait que cette définition prenne en compte les différentes formes de régionalisme qui ont lieu au cours de l'histoire, elle a également la particularité de ne pas mettre l'accent sur les raisons ou sur les objectifs de cette coopération. Les déterminants et les desseins d'un accord institutionnel sont variés et dépendent du contexte historique et économique. La non prise en compte de ces motivations dans la définition du régionalisme et, donc, dans l'élaboration de la typologie, permet ainsi « d'attraper » tous les processus régionaux et de s'intéresser seulement à l'intensité de la coordination entre Etats-Nations.

¹⁷ MASWOOD J., *International Political Economy and globalization*, World Scientific, Singapore, 1999.

¹⁸ BPR : Bien Public régional.

Par construction, on retient donc qu'en croisant les réalités institutionnelle et économique précédemment définies, tous les cas sont envisageables. Le terme de régionalisation est désormais strictement réservé pour qualifier un processus régional qui se caractérise seulement par une concentration des flux économiques. Par contre, le terme régionalisme est quant à lui, uniquement, mobilisé pour qualifier des processus de construction politique, soit des règles communes sont instaurées par des Etats voisins qui n'entretiennent pas de relations économiques plus intenses entre eux qu'avec le reste du monde.

Pour Figuière et Guilhot, « un espace régional sera dit économiquement intégré si, et seulement si, il enregistre une concentration des flux entre les nations qui le constituent et si une coordination institutionnelle formelle instaurant des règles communes est mise en place de façon durable ». Coussy note enfin que l'intégration régionale peut donc être vue comme le résultat de facteurs économiques et de facteurs politiques.

En restant attaché à la typologie de Figuière et Guilhot¹⁹, il convient de distinguer trois principaux types de coordination qui donnent lieu à trois types d'intégration économique régionale : la coordination *stricto sensu* qui vise à l'instauration et à l'application de règles communes portant sur les relations entre les nations et sur tous les domaines d'activités (biens, services, monnaie, IDE,...) aboutit à l'intégration économique régionale aux frontières ; la coordination « forte », visant à l'harmonisation des pratiques au sein de chacune des nations partenaires, encadrés par une loi ou peut être informelle, si bien que chaque pays décide d'intégrer à son rythme et ses convenances les standards dans son économie.

Cette coordination forte qui crée des espaces économiques multidimensionnels, commerciaux, productifs et financiers débouche sur une intégration économique régionale en profondeur ; la coordination supranationale, visant à doter une institution régionale de pouvoirs supranationaux permet l'harmonisation des pratiques accompagnées par le

¹⁹ FIGUIERE C. et GUILHOT L., « Propositions pour une « approche combinée » des processus d'intégration économique régionale, éd. Economie et institutions, Paris, 2014, pp. 20-21.

transfert de la souveraineté d'au moins une des prérogatives étatiques. Cette coordination aboutit à l'intégration économique régionale supranationale.

I. 2. Complémentarité entre l'Economie politique internationale et l'Economie internationale

Comme nous l'avons annoncé dans les lignes précédentes, le recours à l'approche combinée sur l'analyse de la transformation économique, dans cet article a un but précis, à savoir : suppléer aux limites de l'économie internationale qui ne peut en aucune façon être à mesure d'expliquer le rapport de puissance, dans le cas échéant, au sein de la SADC, un espace économique constitué de 16 pays membres différents dans tous les aspects.

Chercher à comprendre et même à proposer une voie de sortie à la question de la transformation économique au sein de l'espace SADC, c'est, non seulement, intégrer l'aspect économique lié à tout processus d'intégration, mais aussi, c'est nécessaire de comprendre les motivations ainsi que le processus de la mise en œuvre d'un processus coopératif et même de sa nature. D'où, la nécessité d'approfondir le pilier politique à travers l'EPI.

En effet, l'EPI est une démarche développée dans les années 70, par des chercheurs en Sciences politiques et comprend plusieurs courants. Deux d'entre eux forment ce qu'on appelle le mainstream : l'approche (néo)-réaliste et l'approche (néo)-libérale. Leurs analyses se focalisent sur l'absence ou la présence d'un ordre mondial (anarchie versus coopération interétatique). Même s'ils s'accordent sur son objectif : « la résolution d'un problème d'action collective », ils s'opposent sur les raisons de cet ordre, c'est-à-dire les raisons d'une coopération interétatique.

D'une part, l'approche (néo)-réaliste se fonde sur la théorie de la stabilité hégémonique (TSH). Le réalisme est un paradigme dominant des relations internationales depuis la Seconde Guerre mondiale qui met en évidence l'importance de la répartition du pouvoir dans les relations internationales. La coopération entre pays, situation d'ordre dans les relations internationales, est considérée comme un moyen pour les Etats afin de satisfaire leurs intérêts nationaux (puissance). Il serait possible si,

« l'hégémon international » décide d'initier et de prendre en charge sa production.

Les réalistes émettent l'hypothèse que l'anarchie, c'est-à-dire, l'absence d'autorité centrale au-dessus des Etats-Nations est la principale force formant les motivations et les actions des Etats. Elle conduit à des situations de conflits. En situation d'anarchie, les Etats sont préoccupés par leur puissance et sont prédisposés aux conflits et à la compétition, même s'ils ont des intérêts en commun. Cette maximisation de la puissance passe par l'accumulation de capacités à savoir : l'ensemble des moyens permettant aux Etats d'exercer une influence sur les autres.

A cet effet, l'asymétrie entre les pays est considérée comme le seul facteur permettant de rompre avec l'anarchie, et donc de créer un ordre. Seul l'Etat le plus puissant, l'hégémon, peut instaurer les structures d'un ordre, c'est-à-dire, prendre en charge la production de la coopération et assurer son maintien. On se retrouve alors dans une situation d'équilibre des puissances. Ils partent ainsi de l'hypothèse qu'il existe un pays dont la puissance, reposant sur des critères matériels (militaire, économique, démographique...), surpasse celle des autres pays.

L'hégémon dispose donc, selon les réalistes, de la puissance nécessaire pour supporter les coûts de la coopération, déterminer le contenu des règles de la coopération et empêcher les autres Etats de se comporter en « passager clandestin ». L'hégémon impose par sa domination une coopération entre les pays ou, plus précisément, un « régime international ». Cette hypothèse reprend pour partie les propos de Kindleberger²⁰ qui affirmait qu'il suffit d'un seul stabilisateur ou régulateur central pour initier une coopération ou prendre en charge la production d'un bien public international, tel que la coordination des politiques économiques, le libre-échange, la stabilité financière,...

²⁰ KINDLEBERGER C.P., *European Integration and international corporation*, vol.9, Routledge, Londres, 1993.

Parmi les critiques formulées contre les réalistes, on note : le cas de conflit où à terme, l'accumulation des gains supérieurs pourrait produire un ennemi qui pourra remettre en cause la puissance dominante de l'hégémon, et le déclin de l'hégémon en ce sens que la puissance dominante n'arrive plus à garantir le maintien de la coopération.

Par contre, les néo-réalistes analysent les situations précises dans lesquelles une solution spontanée et stable émerge face à un problème d'action collective, en tenant compte de la distribution de la puissance. Ils partent de l'idée que deux barrières existent à la coopération : la fraude et les gains relatifs. Face à ces deux problèmes, chaque Etat cherche à s'assurer que les autres respectent leurs engagements et que les accords conclus procurent des gains équitables, permettant ainsi le respect de l'équilibre des pouvoirs avant l'instauration de la coopération.

Cette situation n'est possible que dans deux cas : une situation hégémonique (un grand et des petits) et une coalition de puissances, c'est dans cette seconde configuration qu'ils relâchent l'hypothèse d'unicité du statut de l'hégémon. Dans la première configuration, la coopération est initiée par l'hégémon. Ce dernier sélectionne les pays membres, fixe les règles du jeu et détermine la répartition des gains. Il peut s'opposer à la coalition d'Etats non hégémoniques, si celle-ci est susceptible de diminuer ses gains.

Une version remaniée de la théorie de la stabilité hégémonique à partir des travaux de Snidal (la théorie du k-groupe) permet d'expliquer pourquoi la présence d'un pays hégémonique n'est pas toujours une condition nécessaire à l'émergence d'une coopération internationale. La seconde configuration s'inscrit dans ce cadre. Snidal montre ainsi qu'une coalition de grandes puissances (k-groupe) peut coopérer en vue de stabiliser l'économie mondiale, lorsque la puissance hégémonique décline. Dans ce cas, les gains relatifs sont au centre de la coopération. Les Etats peuvent s'abstenir de participer à un régime s'ils pensent que d'autres Etats réaliseront des gains plus importants. Les Etats, comme dans la sensibilité réaliste, sont très sensibles à l'érosion de leurs capacités relatives.

D'autre part, les approches libérales s'intéressent à la question de l'organisation de l'ordre mondial. Comme le souligne Moravcsik, l'analyse libérale de la coopération internationale est perçue comme une négociation à deux niveaux ou à double tranchant (double-edged diplomacy) : au niveau national, chaque Etat doit négocier avec les différents groupes d'intérêts pour faire émerger une préférence nationale et au niveau international, les Etats doivent trouver un compromis avec les autres Etats.

L'approche libérale qualifiée d'institutionnalisme libéral mène une analyse étatiste des relations internationales. Selon cette école de pensée, la coopération peut émerger spontanément sans puissance hégémonique, si les intérêts des Etats convergent suffisamment pour créer et maintenir les institutions nécessaires. Il faut pour cela que les « coûts de transaction » soient inférieurs « aux bénéfices » procurés par la coopération. A l'instar du réalisme, suite à de nombreuses critiques, cette approche s'est renouvelée dans les années 80. L'institutionnalisme néolibéral cherche alors à démontrer comment la coopération basée sur une distribution des pouvoirs non hégémoniques, se met en place.

En effet, l'institutionnalisme néolibéral, réfute la compréhension réaliste du monde. Elle considère que les institutions internationales peuvent empêcher l'anarchie et favoriser la coopération entre les Etats, en résolvant les problèmes d'action collective (réduction des coûts de transaction et de l'asymétrie de l'information). Elle permet ainsi de résoudre le dilemme du prisonnier : les Etats sont moins tentés d'adopter un comportement opportuniste.

Elle affirme également que les Etats ne sont pas seulement concernés par le pouvoir et la sécurité, ils se préoccupent surtout de « leur richesse » et de « leur bien-être matériel ». Les Etats ne perçoivent pas ainsi les autres Etats comme des ennemis mais comme des partenaires nécessaires pour accéder à leur confort et leur bien-être. Les fonctions-objectifs des Etats visent ainsi à maximiser leurs gains absolus. Leur objectif n'est pas alors d'engendrer plus de gains que les autres pays mais de mettre en place une initiative satisfaisant l'intérêt de tous les pays.

La création de cette coopération peut se faire sans la présence d'un hégémon. L'hégémonie est une condition suffisante pour assurer l'existence d'une coopération interétatique mais elle n'est pas nécessaire à sa création et à son maintien. En effet, à la différence des réalistes, les libéraux envisagent la possibilité de la mise en place d'une coopération par une coalition d'Etats.

Que ce soit l'hégémon ou un groupe de pays qui impulsent une coopération, l'objectif recherché n'est pas seulement de satisfaire leur intérêt propre mais aussi de veiller à l'intérêt à moyen et long terme de l'ensemble des pays. C'est dans cette optique-là que les hypothèses des libéraux rejoignent celles de Kindleberger. Le leader mondial prend en charge la production des biens collectifs internationaux, même si les bénéfices engendrés par cette production sont inférieurs à ces coûts et qu'ils sont inférieurs à ceux perçus par les autres pays.

C'est dans cette perspective que Kindleberger préfère employer le concept de « leadership » plutôt que « d'hégémon ». Cette dénomination concernant la puissance dominante sera également gardée ici et affectée à la pensée libérale. Elle permet ainsi de distinguer les motivations de la puissance dominante lors de la mise en place de la coopération dans ces deux courants, même si cette distinction sur ces deux termes n'est pas réalisée par les tenants de ces deux courants.

Les libéraux se différencient également des réalistes sur les sources de pouvoir du leader. Ces dernières ne se limitent pas seulement à sa domination militaire et économique. L'EPI, dans cette sensibilité, interprète le leader comme un pays capable autant par son pouvoir politique et économique que par sa capacité de ralliement, d'assurer la formation, l'effectivité et le maintien d'un ordre international. Le leadership ne se résume donc pas seulement à sa capacité de coercition : « la faculté pour un individu ou un groupe de contraindre, par n'importe quel moyen, un autre individu ou un groupe, à faire ou ne pas faire une action », mais aussi à la légitimation de son statut : la capacité de ralliement du leader sans utilisation de la force et la justification de son existence.

Par contre les institutionnalistes néolibéraux s'appuient sur les hypothèses formulées par les libéraux : la coopération entre Etats est perçue comme moyen de satisfaire leurs besoins collectifs (richesse et de bien-être matériel), elle peut être initiée par un leader ou un groupe de pays, qui recherche non seulement leur intérêt mais aussi ceux de la communauté, enfin, la puissance du leader repose sur des critères matérielles mais aussi sur sa capacité de séduction et de ralliement (soft power).

Dans cet article, nous rappelons que nous avons fait appel à l'institutionnalisme néolibéral, une approche de l'EPI, dans un schéma d'intégration régionale (regroupement de 16 Etats membres de la SADC) en vue d'une coopération dans un domaine des relations internationales (Economie-industrialisation) afin d'aborder un problème d'action collective (la question de la transformation économique de la sous-région entière) par le moyen d'une coopération interétatique (création d'un régime régional), en vue d'améliorer le bien-être commun (la valeur ajoutée manufacturière et les emplois) des pays membres de la SADC, sous le leadership non hégémonique de l'Afrique du Sud.

II. TRANSFORMATION ECONOMIQUE DE LA SADC A L'HEURE DE LA MONDIALISATION

De nombreux travaux ayant été réalisé sur la SADC et globalement sur l'Afrique fustigent de nombreuses contraintes ou préalables à surmonter, par les différents pays africains, afin d'espérer de bons résultats, en matière d'intégration régionale, malgré ses nombreuses ressources naturelles, qu'elle continue d'exporter, principalement, au reste du monde, et ce, à l'état brut.

En effet, parmi ces différentes contraintes, l'inadaptation structurelle des systèmes productifs des économies africaines a été épinglée comme l'une des causes majeures de la fragilisation de l'intégration de ce continent²¹, les structures économiques des pays africains ne sont pas suffisamment affutées

²¹ BEKOLO-EBE E., *L'intégration régionale en Afrique : caractéristiques, contraintes et perspectives*, Mondes en Développement, Tome 29, n°115/116, 2001.

pour mener des expériences de régionalisation efficiente²², l'absence des réformes structurelles ambitieuses et des politiques sectorielles communes pour encrever durablement les conditions favorables au développement, les CER devraient, d'une part, conduire l'Afrique à abandonner son statut de fournisseur de produits de base et, d'autre part, de matières premières la confine actuellement au bas des chaînes de valeur globales.

Des critiques de ces auteurs ci-haut cités que nous partageons par ailleurs, ressortent l'impérieuse nécessité de la transformation économique des économies africaines, et celles de la SADC en particulier, en tenant compte du contexte ainsi que de la dynamique de la mondialisation qui offrent de nombreuses opportunités en matière d'industrialisation par les chaînes de valeur régionales, un nouveau mode de production impulsé par les firmes multinationales.

La Commission de l'Union africaine/OCDE confirme, également, dans son rapport annuel, les mauvais résultats de la transformation économique dans la sous-région de l'Afrique australe. Selon cette Commission, ces trente dernières années, les économies des pays membres de la SADC ont enregistré de faibles résultats en matière de transformation économique. Il y a lieu d'observer un net recul de part de la valeur ajoutée manufacturière sur le PIB total de la sous-région. Celle-ci est passée entre 1990 et 2017, de plus ou moins 20% à moins de 10% du PIB.

II. 1. Mesure de la transformation économique

Traditionnellement, dans de nombreuses études, deux dimensions de la transformation économique ou productive sont retenues, à savoir la diversification ainsi que la sophistication des exportations. Toutefois, Lectard a introduit une troisième dimension dans une étude consacrée aux pays en voie de développement, à savoir : la continuité. Quant au présent article, seules, les deux premières dimensions ci-haut évoquées seront concernées :

²² OPARA O., *Loc. cit.*

II. 1. 1. La diversification des exportations

Couramment mesuré par les indices de Gini, de Theil et celui de Herfindahl, la diversification des exportations demeure une préoccupation majeure des pays en développement, dont la vulnérabilité ainsi que la fragilité de leurs économies en sont une caractéristique majeure.

En effet, plus les valeurs des indices sont élevées, plus les exportations sont concentrées sur un petit nombre de produits ou de secteurs, et dans le cas contraire, les exportations sont diversifiées. Alors que l'indice de Gini donne plus de poids au centre de la distribution, les indices d'Herfindahl et de Theil pondèrent plus fortement les extrémités de la distribution. La propriété de décomposition de l'indice de Theil le rend attractif pour l'étude des dynamiques de diversification ; il est fréquemment utilisé, car il permet de décomposer la concentration en des marges intensives et extensives.

La propriété de décomposition de l'indice de Theil permet d'exploiter des mesures complémentaires de la diversification. Elle peut s'exprimer en termes de marge extensive qui révèle l'augmentation du nombre de variétés exportées, ou en termes de marge intensive, signifiant une répartition plus équitable de la distribution.

De nombreux auteurs définissent le concept de diversification économique ou des exportations diversement. C'est le cas, par exemple de Ndjambou. P.²³ pour qui, la diversification est : « Le processus de densification du tissu économique d'un pays (région) grâce à la création de nouvelles branches d'activités ou à l'expansion de branches d'activités déjà existantes dans une perspective de durabilité ».

²³ NDJAMBOU P., « La Diversification économique territoriale au Gabon : enjeux, déterminants, stratégies, modalités, conditions et perspectives », Thèse de doctorat en développement régional, Université de Québec, 2013.

Pour Berthélémy, « une économie est dite diversifiée, si sa structure productive est dispersée en un grand nombre d'activités différentes les unes des autres par la nature des biens et services produits ».²⁴

En guise de définition opérationnelle de la diversification, dans le cadre d'insertion aux chaînes de valeur régionales retenues pour les pays membres de la SADC, elle consiste à : la création des branches d'activités inexistantes, sur base des avantages comparatifs des pays membres de la SADC (le cuivre et le cobalt) que doivent utiliser les FMN dans leur processus de production en tenant compte du nouveau mode de production (CVR).

En fait, il est question de faire participer les entreprises locales ou sous régionales dans le processus de production, à partir de la production des composants sur les différentes filières industrielles à développer (matériel de transport, matériels électriques et électroniques, bâtiment et construction, mécanique et infrastructure, machines-outils, construction navale et aéronautique, automobile et électroménager, pharmacie et alimentation animale...).

C'est aussi la création des activités en matière de sous-traitance industrielle, c'est-à-dire créer de nombreuses usines d'assemblages de différents composants à base de cuivre et cobalt pouvant entraîner la création de millions d'emplois en faveur principalement des citoyens des pays du regroupement RDC-Zambie-Namibie, mais également, des autres pays membres de la SADC, selon la spécificité du besoin et de la capacité du capital humain de chaque pays. En effet, la stratégie étant régionale, la complémentarité entre l'échelon national et régional est encouragée.

II. 1. 2. Sophistication des exportations

Le concept de la sophistication des produits utilisés dans la nouvelle théorie du commerce international (selon Hausmann, Hwang et Rodrick) revient à générer pour chaque produit, un couple revenu/productivité (qu'on appelle PRODY). En d'autres termes, ce couple donne une idée sur le niveau

²⁴ BERTHELEMY J.C., « Commerce international et diversification économique », dans *Revue d'économie politique*, vol.115, 2005, p. 591.

de productivité atteint par le produit ainsi que sa valorisation monétaire basée sur la moyenne des recettes des exportations.

Pour calculer le niveau de sophistication par pays, nous utilisons le niveau de revenu/productivité qui correspond à l'ensemble des exportations d'un pays (ce que nous appelons EXPY), en calculant la moyenne pondérée par les exportations de la PRODY pour ce pays (région).

Au-delà des caractéristiques techniques, la sophistication reflète aussi le niveau de différenciation des produits, la fragmentation de la production, la disponibilité des ressources ainsi que d'autres facteurs, etc. Plus la sophistication d'un produit exporté est élevée, plus la moyenne de sa recette à l'exportation sera élevée. En général, les produits sophistiqués sont exportés par les pays riches qui payent les salaires les plus élevés. Pourtant, ces produits restent compétitifs vus leurs contenus en technologie, en marketing, en logistiques et en ressources naturelles.

L'avantage de cette méthodologie est qu'elle permet de calculer une mesure simple de sophistication pour chaque produit et pour chaque sous-catégorie de produit pour toutes les classifications existantes dans les bases de données internationales sur le commerce. Une baisse de l'indice de sophistication ne signifie pas que le processus de production adopte moins de technologie ou est moins intensif en compétence. Mais, elle reflète simplement une performance amoindrie des capacités industrielles permettant de conquérir des parts de marché dans des activités plus complexes.

II. 2. Définition et enjeux de la transformation économique par les chaînes de valeur régionales

L'étude du changement structurel se concentre sur les transformations des échanges commerciaux. Or, d'après Porter, ces échanges et l'organisation mondiale des productions évoluent au sein des chaînes de valeur globales qui sont communément définies comme : « une nouvelle forme de partage de la production à l'échelle internationale où chaque pays se spécialise dans des étapes particulières de la séquence de production d'un produit ; on parle de spécialisation verticale ». Ces chaînes de valeur

regroupent donc l'ensemble des activités pour amener un produit de sa conception à son acheteur final. Koopman et alliés les définissent par le prisme de la valeur ajoutée.

Les productions sont donc fragmentées dans des activités géographiquement dispersées, mais spécialisées dans une tâche spécifique. Elles touchent la majorité des secteurs économiques, mais les secteurs de l'électronique, de l'automobile, du textile et de façon croissante le secteur des services sont les principaux concernés par ce nouveau mode de production.

Du point de vue géographique, l'intégration des pays en développement dans les chaînes de valeur est très hétérogène. Les normes de qualités sont telles que les pays parvenant à s'y intégrer sont majoritairement des pays à revenu intermédiaire, en particulier d'Asie et d'Amérique latine. La participation de l'Afrique est timide, mais croissante. La compétition accrue des pays asiatiques dans l'industrie manufacturière contraint cette insertion, ce qui exacerbe leur spécialisation dans le secteur primaire et freine leur transformation structurelle.²⁵

Les pays membres de la SADC pourraient bien s'insérer dans ces chaînes de valeur, d'une part, grâce à leurs importants avantages comparatifs qu'ils disposent (d'importantes réserves mondiales de cuivre et de cobalt), d'autre part, grâce à la production d'un bien public régional (BPR), à savoir : la coordination de leurs politiques industrielles.

En effet, à partir de leur coopération interétatique, les pays membres de cet espace économique sont capables de mutualiser leurs ressources et agir collectivement et efficacement pour venir au bout d'un problème commun, à savoir : la transformation économique de leur sous-région. Ce qui constitue une nouveauté, en Afrique australe, sur la question de la transformation économique. D'où, la nécessité de l'analyse des déterminants y afférentes en tant que préalable à toute politique publique.

²⁵ GOLDSTEIN A. et al., *L'Essor de la Chine et de l'Inde : quels enjeux pour l'Afrique*, s.é., Paris, 2006.

Le contexte de la mondialisation a beaucoup influencé la stratégie industrielle à la fin du 20^e siècle au point qu'il est actuellement intéressant et urgent de saisir les opportunités de croissance, y compris à l'international ou encore au niveau régional en s'insérant dans les systèmes productifs globaux ou régionaux.

Dans un contexte d'économies globalisées, il s'agit de saisir les opportunités de la croissance économique offertes par l'environnement international, en exploitant les avantages comparatifs et les exportations plus porteuses de bénéfices pour le développement régional ou sous-régional, en attirant les IDE verticaux des multinationales porteurs d'insertion dans les chaînes de valeur globales ou régionales.

Actuellement, la maîtrise de spécialisations productives plus diversifiées et sophistiquées devient un des enjeux majeurs des stratégies industrielles. Et cette maîtrise a été accélérée par l'investissement des firmes multinationales dans certains pays en développement, et ce processus dépend principalement de la capacité de chaque pays ainsi que de chaque CER à ajuster les outils de l'action publique pour les attirer.

Enfin, selon la revue de littérature théorique et empirique, pour attirer les firmes multinationales, d'autres préalables majeurs sont liés à certaines variables (géographiques, d'insertion internationale et des dotations factorielles) propres à chaque pays ou une région, mais importantes et pouvant faciliter ce processus de la transformation économique : le capital naturel, l'ouverture économique, les infrastructures, la taille de l'économie, le capital humain, les IDE, la distance par rapport au marché, la qualité des institutions, etc.

III. DETERMINANTS, INTERPRETATIONS STATISTIQUES ET IMPLICATIONS DE POLITIQUES ECONOMIQUES AU SEIN DE LA SADC

III. 1. Déterminants de la transformation économique au sein de la SADC

Cette partie de notre réflexion a pour but d'identifier les déterminants validés au sein de l'espace SADC, un préalable à la conception des politiques publiques régionales promouvant la transformation productive.

Le recours à l'économétrie s'avère indispensable, en vue de modéliser l'ensemble des variables retenues, en établissant les différents liens entre la transformation économique mesurée par (IDTHEIL) et par (ISOPHEX) ainsi que les différentes variables exogènes mesurées par (la taille de l'économie, l'ouverture économique, les infrastructures, les IDE, le capital naturel, le capital humain et la distance par rapport au marché).

III. 1. 1. Collecte des données

Par rapport à la collecte des données, les détails ci-après méritent d'être signalés : les données utilisées dans le cadre de cette réflexion concernent 16 pays membres constituant la zone SADC, soit de 1995-2018 ; 4 de 16 pays membres de la SADC n'ont pas des données complètes : le Madagascar, l'Angola, les Comores ainsi que les Seychelles ; notre base de données est constituée de données secondaires, en panel non équilibré ; notre base de données a pour sources : Base de données de Barro et Lee, la base WDI de la Banque mondiale, la Base de données de l'université de Sherbrooke ainsi que l'annuaire statistique de la BAD.

III. 1. 2. Spécification du modèle économétrique

Par rapport à la spécification, il ressort de l'analyse de la revue de littérature théorique et empirique que la transformation économique, mesurée par ses deux dimensions (IDTHEIL et ISOPHEX) est expliquée par plusieurs variables explicatives. Par ailleurs, nous distinguons deux catégories des variables quant à notre modèle :

- la variable expliquée (endogène) avec ses deux dimensions : comme indicateurs retenus (IDTHEIL et ISOPHEX) ;
- les variables explicatives (exogènes) : les variables géographiques, susceptibles d'influencer les coûts de l'échange (LPOP, DISTM), les variables d'insertion internationale (OUV et IDE) et les variables liées aux dotations factorielles (CAPH, CAPN, INFRST).

Dans le cadre de cette analyse sur les déterminants de la transformation économique, d'autres auteurs parmi lesquels Lectard ont également fait recours aux outils statistiques et économétriques. Et pour notre part, nous y avons adjoint le logiciel STATA (version 14.2) pour le

traitement de données. Par ailleurs, nous avons utilisé les données de panel non équilibré ($n = 12$ entités ou pays) observées durant une période où (T varie entre 24 et 31).

Etant donné le choix de modèle opéré en utilisant le test de Hausmann, nous avons spécifié les modèles suivants :

Modèle 1 : Modèle à effets fixes

$$IDTHEIL_{it} = \alpha + \beta_1 CAPH_{it} + \beta_2 CAPN_{it} + \beta_3 LPOP_{it} + \beta_4 DISTM_{it} + \beta_5 INFSTR_{it} + \beta_6 IDE_{it} + \beta_7 OUVE_{it} + \mu_i + \varepsilon_{it}$$

Modèle 2 : Modèle à effets aléatoires

$$ISOPHEX_{it} = \alpha + \beta_1 CAPH_{it} + \beta_2 CAPN_{it} + \beta_3 LPOP_{it} + \beta_4 DISTM_{it} + \beta_5 INFSTR_{it} + \beta_6 IDE_{it} + \beta_7 OUVE_{it} + \mu_i + \varepsilon_{it}$$

Où les variables sont définies comme suit :

<i>IDTHEIL</i>	: Indice de diversification des exportations de Theil
<i>ISOPHEX</i>	: Indice de sophistication des exportations
<i>CAPH</i>	: Le capital humain, mesuré par le niveau de scolarisation
<i>CAPN</i>	: Le capital naturel, mesuré par la rente issue des ressources naturelles
<i>LPOP</i>	: La taille de l'économie, mesurée par le logarithme de la population totale
<i>DISTM</i>	: La distance par rapport au marché
<i>INFSTR</i>	: Les infrastructures, mesurées par le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile
<i>IDE</i>	: Les investissements directs étrangers, mesurés par les flux d'investissements entrants
<i>OUVE</i>	: L'ouverture économique
α	: La constante de la régression
β_k	: Le coefficient de la pente pour la variable k ($k = 1, 2, \dots, 7$)
μ_i	: l'effet non observable pour le pays de la SADC i ($i = 1, \dots, 12$)
ε_{it}	: Le terme d'erreur

Ainsi, après traitement de données ainsi que les différents tests de spécification, les résultats suivants ont été obtenus :

Tableau n°01 : Résultats après correction de l'autocorrélation et de l'hétéroscédasticité

Variable indépendante	Modèle 1 Diversification des exportations (IDTHEIL)	Modèle 2 Sophistication des exportations (ISOPHEX)
Capital Humain (NSCOL)	-0,007* (0,079)	0,0166*** (0,000)
Capital naturel (RENTE)	0,0014 (0,787)	0,0013 (0,308)
Taille de l'économie (DLPOP)	1,729*** (0,003)	0,786*** (0,039)
Distance au marché (DREMOT)	-0,2010** (0,048)	-0,036 (0,196)
Infrastructure (DABON)	-0,0009** (0,030)	-0,004** (0,016)
Investissement Direct étrangers (DIDE)	-0,0002 (0,294)	-0,0022*** (0,002)
Ouverture économique (DOUV)	-0,031 (0,129)	-0,091 (0,408)
Constante	0,7967*** (0,000)	0,1444*** (0,000)
R²	0,1036	0,1866
F-stat	4,14	125,49
Prob(>F-stat)	0,005	0,000
Nombre d'observations	253	253
Nombre de pays	12	12
<i>Les nombre entre parenthèses sont les valeurs-p *** P<0,01; **p<0,05; *p<0,10</i>		

Source : Logiciel STATA.

III. 2. Interprétations statistiques et l'implication des politiques économiques

Après traitement données, voici l'interprétation statistique et les implications de politiques économiques y afférentes :

III. 2. 1. Promouvoir le capital humain au sein de la SADC

Les résultats après correction montrent que l'accumulation du capital humain a un effet significatif sur la modernisation des exportations. Les coefficients estimés sont respectivement de -0,007 avec une valeur-p de 0,079 dans le modèle de la diversification des exportations, et 0.0166 avec une valeur-p de 0,000 dans le modèle de la sophistication des exportations. Au seuil de signification de 5%, l'accumulation du capital humain n'est significative que dans le modèle de la sophistication des exportations.

En effet, par rapport aux implications en termes de politiques économiques, la transformation des structures industrielles des économies de la région SADC nécessite un développement du capital humain. Les résultats ont montré que le capital humain, malgré ses limites, affecte positivement la sophistication des exportations au sein de ladite région. Ce qui n'est pas le cas avec la diversification des exportations au sein de la même région.

Il convient de noter donc que la création de nouvelles activités à haute valeur ajoutée facilitant l'exportation des produits sophistiqués nécessite une amélioration des politiques de formation, d'éducation et de recherche au sein de la SADC.

C'est dans cet ordre d'idée qu'il convient de citer le cas Sud-africain qui encourage ces différentes politiques ci-haut évoquées et constitue une bonne illustration d'une économie aux exportations les plus sophistiquées des pays membres de la SADC et dans certains secteurs, à l'échelle de l'Afrique.

III. 2. 2. Encourager aux pays membres de la SADC d'importantes tailles d'économie

Le coefficient de la variable taille de l'économie est positif et significatif à 5% du seuil de signification. La valeur du coefficient est de 1,729 dans le modèle de la diversification des exportations et 0,786 dans le modèle de la sophistication des exportations.

Par rapport aux implications en termes de politiques économiques, la transformation des structures industrielles des économies de la région SADC s'accommode avec d'importants effectifs de population de cette région, ce qui

affecte positivement davantage la diversification que la sophistication des exportations dans une optique de la coordination des politiques industrielles. Cet état de chose peut être bénéfique aux pays membres de la SADC comme la RDC, l'Afrique du Sud ainsi que la Tanzanie qui, à eux seuls représentent plus de 60% de la population des pays membres de cette région.

Pour rappel une population sur quatre est congolaise au sein de cette communauté économique régionale. Ainsi donc, la taille de pays influence positivement la diversification ainsi que la modernisation des exportations. En d'autres termes, les pays de la région ayant une taille plus considérable en termes de la population ont le plus grand potentiel de diversifier et de moderniser leurs exportations.

III. 2. 3. Contourner les barrières naturelles de la SADC dues à la distance par rapport au marché

La variable distance par rapport au marché n'est significative que pour la diversification des exportations au seuil de 5% avec un coefficient de -0,2010, et ne l'est pas pour la sophistication des exportations.

Par rapport aux implications en termes de politiques économiques, ce résultat indique que l'éloignement par rapport au marché impacte négativement ou décourage la diversification des exportations de la région SADC et n'a aucunement de l'influence sur leur sophistication. Ainsi, plus un pays est éloigné par rapport au marché, moins son degré de diversification des exportations est important.

En effet, les multinationales qui participent dans le processus de la transformation économique des PED visent principalement, pour l'écoulement de leurs produits manufacturés les marchés internationaux, surtout ceux de la Triade dont le pouvoir d'achat est très élevé. Etant donné l'enclavement de l'Afrique et de la SADC en particulier, la distance séparant les deux zones impacte directement sur le coût de l'échange et, se répercute sur la compétitivité des industries de la région SADC. Pour contourner ces barrières naturelles, l'investissement dans les infrastructures facilitatrices des échanges mondiaux des produits manufacturés s'impose en urgence en termes de politiques publiques au sein de la SADC.

III. 2. 4. Bâtir les infrastructures pour désenclaver la région SADC

Le coefficient associé aux infrastructures est négatif et significatif au seuil de 5% dans les deux modèles estimés. Les valeurs estimées sont respectivement de -0,0009 et -0,004. Du point de vue statistique, les infrastructures ont été validées par l'économétrie en tant que déterminants aussi bien de la diversification que de la sophistication des exportations.

Cependant, la divergence entre les signes attendus (positifs) et ceux obtenus (négatifs) comparativement à ce que prévoit la théorie économique quant à ce, montre que la variable infrastructure présente un comportement ou des effets contraires à ceux signalé dans la littérature économique. Concrètement, il s'avère selon les résultats statistiques que lorsque les infrastructures augmentent, les niveaux de diversification et de sophistication des exportations diminuent. Ce qui est illogique et donc une aberration au regard de la théorie. D'où, le rejet de ce déterminant.

Enfin, cette variable ne sera donc pas retenue comme étant un déterminant dans nos deux modèles, respectivement, de la diversification et de sophistication des exportations. Par rapport aux implications de politiques économiques, il y a lieu de noter qu'un problème se serait posé au niveau de variables utilisées pour mesurer les infrastructures au sein de la SADC.

Dans cette sous-région, cinq types d'infrastructures sont identifiées, parmi lesquelles, les routes, les aéroports, le chemin de fer, l'électricité ainsi que la téléphonie mobile. Seule la téléphonie mobile, une variable non représentative des infrastructures dans le cas de la SADC a été considérée faute des données disponibles sur les autres variables. Or, du point de vue économique les infrastructures amoindrissent les effets de l'enclavement en impactant positivement sur la compétitivité des industries implantées dans une zone ou dans un pays.

III. 2. 5. Attirer au sein de la SADC les investissements directs étrangers favorisant les industries manufacturières

Les résultats statistiques montrent que les IDE ont été validés par l'économétrie et impactent négativement sur la sophistication des

exportations. Il sied cependant de noter qu'un impact positif des IDE sur la sophistication des exportations était attendu. Cependant, les résultats de nos analyses empiriques suggèrent le contraire, indiquant qu'une augmentation d'un point de pourcentage des IDE par rapport au PIB conduit à une diminution de 0,0022 point de pourcentage dans la valeur de l'indice de la sophistication des exportations.

En effet, par rapport aux implications en termes de politiques économiques, la transformation des structures industrielles des économies de la région SADC ne rime pas avec la présente catégorie des IDE, qui s'articule principalement dans le secteur des industries extractives au sein de cette sous-région. En analysant de près la situation des pays africains et ceux de la SADC, en particulier, il a été montré que le niveau de sophistication des exportations africaines est très faible à cause d'importantes quantités des ressources naturelles.

Ainsi, c'est principalement les IDE orientés dans l'exploitation des minerais et du pétrole qui sont davantage attirés par les économies africaines. Goldstein et Opara ont montré pour le cas de la SADC que seules l'Afrique du Sud et dans une certaine mesure l'Ile Maurice attirent les IDE au-delà du secteur minier. Il y a donc une nécessité que des politiques régionales ciblées et visant à encourager les IDE au-delà du secteur minier soient envisagées et mises en œuvre. Enfin, du point de vue statistique, le premier modèle, dont les effets sont fixes, suppose que les relations entre la variable dépendante (IDTHEIL) et les variables indépendantes (la taille de l'économie et la distance par rapport au marché) sont identiques pour tous les individus (les 12 pays membres de la SADC).

Par contre, le deuxième modèle, dont les effets sont aléatoires suppose que la relation entre la variable dépendante (ISOPHEX) et les variables indépendantes (le capital humain, la taille de l'économie ainsi que les investissements directs étrangers) ne sont plus fixes, mais aléatoires. Autrement dit, le modèle de diversification, contrairement à celui de la sophistication des exportations, est plus performant du fait de ses effets fixes, dans la stratégie de la transformation économique de la SADC.

CONCLUSION

En guise de conclusion, cet article nous a permis d'identifier les différents déterminants d'insertion aux chaînes de valeur régionales manufacturières de minerais stratégiques comme ceux de cuivre et de cobalt (le capital naturel). Il ressort des traitements économétriques que le capital humain, la taille de l'économie, les IDE ainsi que la distance par rapport au marché sont des déterminants validés du processus de la transformation économique, dans un schéma de coopération interétatique au sein de la SADC.

Cette réflexion nous a permis de mettre en évidence les principaux déterminants validés ci-haut cités, considérés comme de véritables leviers pouvant affecter le cours de l'histoire sur la question de la transformation économique, au sein de cette sous-région, réputée structurellement rentière.

Parmi les enseignements à tirer par la sous-région SADC, nous retenons : (i) par rapport au capital humain, elle doit privilégier les politiques qui encouragent le développement de celui-ci (la formation, l'éducation et la recherche), (ii) par rapport à la taille de l'économie, les pays membres doivent miser sur le marché intérieur et les échanges intra régionaux pour diversifier et moderniser les exportations, (iii) quant aux IDE, les pays membres doivent privilégier les investissements étrangers ayant un impact direct sur les exportations qui enrichissent les pays et la région, (iv) et enfin, par rapport à la distance par rapport au marché, les pays membres doivent mettre en place les stratégies qui contournent les difficultés physiques d'accès au marché d'exportation dans la région et à l'extérieur de la SADC.

Les différents leviers de la transformation économique, autour du regroupement RDC-ZAMBIE-NAMIBIE, à travers leurs avantages comparatifs communs (le cuivre et le cobalt) étant ainsi identifiés, la voie de définition des stratégies d'insertion aux chaînes de valeur manufacturières devient davantage accessible et efficace à travers leur coopération interétatique.

Sur base des déterminants validés, cette contribution permettra, enfin, aux pays membres de la SADC, à travers ses nombreuses ressources naturelles, de nouer la complémentarité commerciale entre partenaires liés à un avantage comparatif donné, de s'insérer désormais utilement à la mondialisation ainsi qu'à renouer aussi bien avec la création de la valeur ajoutée manufacturière qu'avec la création d'emplois au sein de la sous-région, moyennant la synergie de la coopération interétatique.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BEKOLO-EBE E., *L'intégration régionale en Afrique : caractéristiques, contraintes et perspectives*, Mondes en Développement, Tome 29, n°115/116, 2001.
- BERTHELEMY J.C., « Commerce international et diversification économique », dans *Revue d'économie politique*, vol.115, 2005.
- CHANG H.J., *Is industrial policy and economic transformation*, Oxford University Press, 2015.
- DEBLOCK C., *Régionalisme économique et mondialisation : Que nous apprennent les théories ?*, Document du travail, CEIM, Octobre 2008.
- FIGUIERE C. et GUILHOT L., « Propositions pour une « approche combinée » des processus d'intégration économique régionale », éd. Economie et institutions, Paris, 2014.
- GOLDSTEIN A. et al., *L'Essor de la Chine et de l'Inde : quels enjeux pour l'Afrique*, s.é., Paris, 2006.
- GOLDSTEIN A., *Intégration régionale, IDE et compétitivité en Afrique australe*, Centre de développement de l'OCDE, édition de l'OCDE, 2004.
- HAMIMIDA M., « Intégration régionale et investissements directs étrangers en Afrique », dans *Revue Interventions Economiques*, 2017.
- HAMMOUDA H. B. et al., « D'une diversification spontanée à une diversification organisée. Quelles politiques pour diversifier les économies d'Afrique du Nord ? », dans *Revue économique* – vol. 60, No 1, 2009.

-
- HAMMOUDA H. B. et al., « La diversification, vers un Nouveau Paradigme pour le Développement de l'Afrique », Commission économique pour l'Afrique, 2006.
 - HAMMOUDA H.B. et al., « Growth, productivity and diversification in Africa », dans *Journal of productivity analysis*, n°33(2), 2010.
 - HAUSMANN R. et al., « Economic development as self-discovery », dans *Journal of development economics*, n°72, 2003.
 - HAUSMANN R. et al., *The atlas economic complexity*. MA Puritan press, 2011.
 - HAUSMANN R., HWANG J. et RODRICK, *Structural transformation in Pakistan. ADB project number 41661-01*, Asian Development Bank, 2007.
 - HELPMAN E. et KRUGMAN P., *Market structure and foreign trade*, The MIT press, Cambridge, 1985.
 - HUGON P., « Les économies en développement au regard des théories de la régionalisation », dans *Revue Tiers Monde*, Vol JXIII, n°169, 2002.
 - HUGON P., *L'économie de l'Afrique*, La Découverte, Paris, 1993.
 - HUGON P., *La régionalisation comparée en Afrique sub-saharienne et en Asie orientale*, Rapport, Commissariat général au plan, 1997.
 - HUMPHREY J., « Upgrading in global value chains », dans *ILO working paper*, n°28, 2004.
 - IMBS J. et WACZARD, « Stages of diversification », dans *American economic review*, n°93 (1), 2003.
 - JENKINS C., « Integration and co-operation in Southern Africa, Centre de développement de l'OCDE », dans *Working Paper*, n°172, Paris, 2001.
 - JOHNSON H.G., « An economic theory of protection, Tariff bargaining and formation of customs unions », dans *Journal of political economy*, n°73 (3), 1965.
 - KALALA K. et MBIYE T., « Communautés économiques régionales : Quelle stratégie d'intégration en RDC ? », dans *L'Afrique des grands lacs*, annuaire, 2010.

-
- KINDLEBERGER C.P., *European Integration and international corporation*, vol.9, Routledge, Londres, 1993.
 - KITAMURA H., « Economic theory and economic integration of underdevelopment regions », in Miguel Wionezek (éd.), *Latin American Economic Integration*, New-York, FA Pralger, 1996.
 - KRUGMAN P. R., *La mondialisation n'est pas coupable. Vertus et limites du libre-échange*, La Découverte, Paris, 1998.
 - KRUGMAN P., *Regionalism versus Multilaterism : Analytical notes*, in MELO J. et PARRAGANGA A. (eds), *New dimensions in regional integration*, Cambridge University Press, New York, 1993.
 - LIN J.Y. et MONGA C., *The evolving paradigms of structural change dans Currie-Alder B. et al., International development : Ideas, experience, and prospects*, Oxford University press, Oxford, 2014.
 - LIN J.Y., « La politique industrielle revisitée : une nouvelle perspective d'économie structurelle », dans *Revue du développement économique*, 21, 2013.
 - LIN J.Y., Development strategy, optimal industrial structure and economic growth in les developed countries, *Chine center for economic research working paper*, n°003, 2007.
 - LIN J.Y., *New structural economics: A framework for rethinking development and policy*, Washington, 2012.
 - MASWOOD J., *International Political Economy and globalization*, World Scientific, Singapore, 1999.
 - MASWOOD J., *International Political Economy and globalization*, World Scientific, Singapore, 1999.
 - MWANIA W., « Les déséquilibres financiers et l'absorption publique : analyse théorique et empirique du cas de la République démocratique du Congo », Thèse de doctorat en Sciences Economiques, UNILU, Lubumbashi, 2010, Inédit.
 - NDJAMBOU P., « La Diversification économique territoriale au Gabon : enjeux, déterminants, stratégies, modalités, conditions et perspectives », Thèse de doctorat en développement régional, Université de Québec, 2013.

- NICOLAS F., « Mondialisation et Intégration régionale, des dynamiques complémentaires. Comprendre l'économie », dans *Cahiers français*, n° 317, 2008.
- OPARA O., « L'impact de la dynamique de l'intégration régionale sur les pays de la SADC : une analyse théorique et empirique », Thèse de doctorat en Sciences Economiques, Université Montesquieu-Bordeaux IV, 2009, Inédit.
- SADC, Stratégie et feuille de route pour l'industrialisation de la SADC, 2015.
- SIROËN J.M., *L'ouverture commerciale est-elle mesurable ?*, XIe colloque bisannuel du GDR du CNRS, Economie et finance internationales, juin 2000.